

## **Compte rendu de la réunion de quartier du 16 octobre 2018 avec les habitants**

### **La Foy, le Briffaud, les Gaudins, les Touzeaux, les Bonnauds, la rue de la Guetterie et l'impasse du Bois Barré.**

Les élus reprennent le compte-rendu de la dernière réunion du 14 décembre 2016. Un point est revu ; celui d'une installation d'une jardinière à La Foy. Il est retenu le principe d'un parterre de fleurs ; à étudier.

#### **Au cours des échanges les points suivants ont été abordés**

##### **Voirie**

- Une vitesse excessive de certains véhicules sur la départementale et le centre-bourg est dénoncée, malgré les limitations existantes et signalée. La présence du seul « stop » restant rue des Bonneaux est interrogée. Une réflexion avec les services du département doit être relancée.
- Des habitants soulignent leur crainte de laisser leurs enfants emprunter l'arrêt de bus à La Foy. Une suggestion est faite de concevoir une plate-forme en face pour que les enfants attendent plus en sécurité, voire à y mettre un éclairage.
- Rappel : les parents doivent demander à leurs enfants de porter les gilets réfléchissants, notamment l'hiver.
- Christian Tournier apporte les informations concernant les travaux réalisés ou actuels sur les départementales, RD 129 et RD 125.

##### **Vie de la commune**

- Des habitants signalent la présence de chats errants ; ne pas hésiter à solliciter la SPA
- Désherbage des trottoirs : chacun se doit d'entretenir l'espace devant la façade de sa maison. Les employés municipaux font le maximum pour entretenir ; ils utilisent les méthodes actuelles, non agressives pour l'environnement.
- Une question sur l'arrivée de la fibre : le prestataire, choisi par le département « ORANGE », nous informe que les premiers branchements sur Chermignac devraient avoir lieu fin de l'année 2018 et se poursuivre en 2019. Au préalable, le prestataire doit organiser une réunion publique dont nous attendons la date. (*Toujours à l'heure actuelle*).
- Un habitant revient sur la création d'un feu pour brûler des végétaux chez un particulier qui a nécessité la venue d'un conseiller municipal. Encore une fois, il est rappelé l'obligation de demander l'autorisation en mairie. Notamment en cas de grande sécheresse, cette dernière ne peut pas être accordée (arrêté préfectoral n°06-2281 du 27 juin 2006).
- Des passages de quad, en proximité des habitations, tôt en fin de semaine, gênent le repos dominical. Il est demandé à chacun de veiller à la tranquillité de tous.

##### **Compétence de la CDA : les déchets**

- Christian Tournier apporte des compléments d'informations sur les modalités actuelles du ramassage des déchets.

##### **Investissements de la commune**

- Travaux entrepris dans l'école
- Atelier municipal
- Fin de restauration de la rue du bel Air
- Pose de 10 QRcodes sur le parcours des fermes
- Travaux de voirie habituels

En fin de réunion, les élus informent les participants **sur les événements chermignacais à venir :**

- Le 27 novembre à 20h :  
Soirée sur la parentalité au centre de loisirs
- Le 1<sup>er</sup> décembre 10h :  
Inauguration du city stade et des travaux de l'école
- Le 8 décembre 14h :  
Début des animations prises en charge par les associations chermignacaises en faveur du téléthon.
- Ouvert dès maintenant : Concours photos 2ème session, sur le thème de « **La ruralité en mouvement** »  
(Pour plus d'information, veuillez contacter l'association loisirs et sports)
- Le 15 juin :  
Participation à inter villages nous cherchons des participants (s'adresser à l'accueil de la mairie)

La soirée s'est conclue autour du verre de l'amitié ; un grand merci aux participants pour cette rencontre fort conviviale !

*Pour la commission « cadre de vie »  
Michelle Iniguez, Chantal Ripoche, Christian Tournier*